



Département Coupe

Procès-verbal N° 3 - réunion du 17 novembre 2021

Présents : Mme Nathalie ROISIN, MM Salvatore FARAONE (président), Bernard SCHERPEREEL, Christian SERVAIS, Alain GEURTEN, Christophe NOTELAERS et Pascal HERQUIN (secrétaire)

Invité : José NIVARLET

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et invite l'assemblée à suivre l'ordre du jour transmis auparavant.

1- **Approbation des Procès-verbal N° 2 du 6 août 2021 et du 19 juillet 2021**

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- **Approbations des Procès-verbaux des bureaux; du 5 septembre 2021 (messieurs) , du 18 septembre 2021 (garçons), du 19 septembre 2021 (dames), du 30 septembre 2021 (messieurs), du 30 octobre 2021 (filles), du 2 novembre 2021 (dames), du 3 novembre 2021 et du 5 novembre 2021**

Tous les PVs des différents bureaux sont approuvés à l'unanimités des membres présents.

3- **Débriefing des tours précédents**

Le Président tient à remercier en premier lieu les 6 convocateurs d'arbitres sans qui le bon déroulement des matches n'aurait pas pu se tenir. Aucune rencontre n'a été oubliée.

- 10 forfaits ont été enregistré en garçons ; 8 pour des raisons diverses et 2 pour cause de Covid. Les amendes prévues pour ces forfaits ne seront pas appliquées.
- 4 forfaits ont été enregistré en filles pour des raisons diverses.
- La feuille réglementaire prévue pour les catégories U12 doit impérativement être utilisée lors de chacune de ces rencontres. Le Président enverra un rappel à cet effet à tous les Clubs qui sont toujours en compétition avec, en attaché, la feuille ad hoc.
- On constate que le montant de l'indemnité d'arbitrage réclamé pour les rencontres U12 n'est pas toujours identique (le règlement à cet effet n'est pas des plus explicite pour cette catégorie)! Après débat sur la question le Département fixe le montant de ladite intervention à 14,40 Eur/recontre.

4- **Désignation des salles pour l'organisation des demi-finales (WE du 30 janvier 2022)**

BC LEUZE (1047), NEUFCHATEAU (1603), SPIROU CHARLEROI (0284), SPIROU LADIES (1810) et PEPINSTER (0046) sont les Clubs qui ont accepté le cahier des charges prévu dans le cadre de cette compétition. Le président rappelle que l'organisation des demi-finales sera disputée sur deux sites et dans deux provinces différentes sur la base d'une tournante des différentes provinces. Cette année ce sont les provinces de Liège et de Luxembourg qui sont concernées. Après vote secret, le

choix des sites est attribué à **NEUFCHATEAU (1603)** – Réserve : SPIROU LADIES (1810) et à **PEPINSTER (0046)** – Réserve : BC LEUZE (1047).

Selon la règle d'alternance, le Président précise que les organisations pour la saison 2022-2023 se dérouleront pour les demi-finales dans les provinces de Bruxelles et de Namur et pour les finales en province du Hainaut.

5. Présence sur les deux sites des demi-finales

- Salvatore FARAONE, Christophe NOTELAERS, Christian SERVAIS et José NIVARLET seront présents sur le site de NEUFCHATEAU
- Nathalie ROISIN, Bernard SCHERPEREEL, Alain GEURTEN et Pascal HERQUIN seront présents sur le site de Pepinster.

6. Organisation des demi-finales du 3X3 (WE du 6 février 2022)

Après vote secret, les demi-finales se dérouleront sur les sites de **WANZE** et des **SPIROU LADIES**. Bernard SCHERPEREEL explique, qu'il y a lieu, pour le secrétariat, de prévoir 2 PC/site en plus de ceux prévus par les organisateurs. Vu le tempo soutenu de pareille compétition Il rappelle que la présence de tous les membres du Département est vivement souhaitée.

7. Organisation de la Coupe AWBB « nationaux messieurs »

Le Président explique que 7/14 Clubs ont répondu à la demande de participation ou non à cette compétition. Seul le Club du NBC ALSAVIN BELGRADE (1702), vainqueur des deux précédentes éditions, a répondu positivement. Compte tenu de cette situation, les membres du Département décide, à l'unanimité d'annuler, pour cette saison, la compétition pour cette catégorie.

8. Organisation des Finales (WE du 30 mars 2022)

Les finales se dérouleront bien à BEEZ (province de Namur), le Club a bien confirmé son souhait d'organiser.

9. Divers

Nathalie ROISIN souhaite savoir qu'elle sera la position du Département si des Clubs sont confrontés à des cas de Covid lors des demi-finales et/ou finales de coupe ? Peut-on changer ou pas notre règlement en cours de saison ? Pour rappel, cette problématique rencontrée lors des finales des Play-offs de division I dames, la saison passée, à créer un sérieux précédent ! Le problème sera évoqué par le Président lors d'une prochaine réunion du CDA.

**Le Secrétaire,
Pascal HERQUIN**

**Le Président,
Salvatore FARAONE**